



Municipalité de Saint-Boniface

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NO 535

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le règlement no 535 intitulé « *Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus (es) municipaux* » a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 7 février 2022, tenue à la salle municipale située au 155 rue Langevin à Saint-Boniface, en huis clos et à distance.

Ce règlement a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité pour un autre organisme.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne peut consulter ce règlement sur le site internet de la Municipalité :

<https://municipalitesaint-boniface.ca>.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donné à Saint-Boniface
ce 9^e jour du mois de février 2022.

Julie Désaulniers
Greffière-trésorière adjointe



Municipalité de Saint-Boniface

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NO 535

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Greffière-trésorière adjointe, que lors de la séance ordinaire du 7 février 2022, tenue à la salle municipale située au 155 rue Langevin à Saint-Boniface, en huis clos et à distance, le conseil municipal a adopté le règlement no 535 intitulé « *Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus (es) municipaux* ».

Ce règlement a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité pour un autre organisme.

Toute personne peut consulter ce règlement sur le site internet de la Municipalité :

<https://municipalitesaint-boniface.ca>.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donné à Saint-Boniface
ce 9^e jour du mois de février 2022.

Julie Désaulniers
Greffière-trésorière adjointe